

SAINT-LAURENT

DANS SON ELAN!



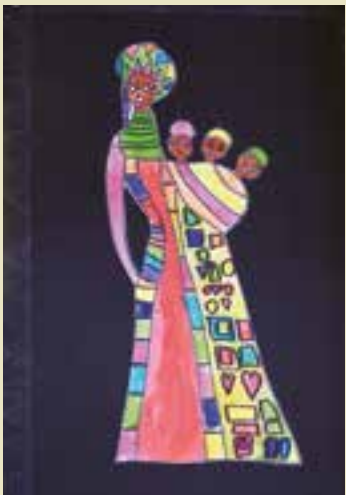
20
23

L8ZON

Exposition
à
l'école



L'art du voyage



SOMMAIRE



Le mot du maire	4-5
Le mot de la commission	5
L'équipe municipale	6
L'équipe du personnel communal	7
Tableau des Commissions	8
Les entreprises et services de proximité	9
Le SIVOM	10
Point lecture	11
Les finances	12-13
Le fleurissement	14-15
Les travaux	16
Cela s'est passé en 2023	17-24
Des élèves du Campus au Salon de l'Agriculture à Paris	17
Du « lycée agricole du Balcon des Ardennes au Campus agro-environnemental	18
Le circuit des Ardennes	19
Chasse aux œufs.....	20-21
Formation Groupama gestes qui sauvent	22
Bourse aux plantes de printemps	23
Course des héros	23
La cérémonie du 8 mai ■ Fête de la viande	24
Randonnée de la Balise à Saint-Laurent	25
Fête de Saint-Laurent	26
Atelier d'artiste L8Zon ■ Cérémonie du SNU	27
La fête des voisins ■ Remise des tablettes	28
Feu d'artifice et repas champêtre ■ Cérémonie 14 juillet	29
Le 15 ^e prix de Saint-Laurent	30-33
Fête à Romery ■ Sortie à Bruxelles	34
Scoladingue ■ Sortie à Bruxelles	35
Bourse aux plantes d'automne ■ Après-midi spécial Halloween	36-37
La cérémonie du 11 novembre	38
Marché de Noël des associations	39
Spectacle de Noël ■ Remise des colis des aînés	40
L'école de Saint-Laurent	41/43
Conseil Municipal Jeunes	44
Les associations	45/54
Gym-club	45
ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises	46
Les copains de la table	47
Crétel ■ Le club de l'amitié	48
Le club informatique de Saint-Laurent ■ L'or en patch	49
Saint-Laurent Jeux	50
Association des Jardiniers Ardennais	51
Les Dianes Chasseresses Ardennaises	52
Comité d'animation	53
Astuces et bons tuyaux	54
Renseignements utiles	55/59
La police intercommunale	60
Vidéo-protection	61
État civil 2023	62

SAINTE
LAURENT
Ardennes



SAINT-LAURENT dans son élan

Directeur
de la publication
Laurent FORGET

Rédacteur en chef
Livia LUBIN

Rédacteurs
Livia LUBIN
Daniel FELIX
Séverine TOUSSAINT

Photographies
Laurent FORGET
Livia LUBIN
Nathalie MOGLIA
Les associations

Caligrafik

Conception graphique & réalisation

06 76 72 15 44

studio@caligrafik.com

Imprimé sur du papier PEFC

Le MOT du MAIRE



Chères Saint-Laurentaises et
chers Saint-Laurentais,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter, à toutes et tous, au nom de toute l'équipe municipale, une bonne et heureuse année, nourrie de belles réussites dans les projets qui vous tiennent à cœur.

La parution du bulletin municipal est le moment de partager avec vous les temps forts de l'année écoulée.

En 2023, le dossier le plus important, d'un point de vue financier, a été la mise en place de la vidéoprotection dans le village, à Saint-Laurent comme à Romery. Il s'agit d'un projet d'envergure nécessaire, car se sentir bien dans sa commune, c'est aussi s'y sentir en sécurité.

Vous pourrez, en feuilletant cette nouvelle édition, découvrir les détails de cette installation, mais aussi les autres réalisations, comme l'implantation de jeux pour enfants et d'équipements sportifs ainsi que la réfection du macadam dans la traversée de Romery.

Si en 2023, les occasions de se réunir nous ont donné bien du plaisir, je nous souhaite, pour 2024, de continuer à nous retrouver, comme nous en avons l'habitude dans notre village, aussi souvent que possible, autour de moments festifs et agréables qui constituent l'un des ciments de notre vie en collectivité.

Pour ne rater aucun rendez-vous, la commission communication a souhaité réaliser cette année un calendrier annonçant toutes les manifestations et festivités organisées sur Saint-Laurent et Romery. Vous pourrez également suivre l'actualité du village sur la page Facebook de la commune (<https://www.facebook.com/saintlaurent08>) ainsi que sur le site internet (saint-laurent08.fr).

L'année qui débute sera l'occasion de poursuivre les projets engagés et de faire naître, pourquoi pas, de nouvelles idées pour assurer le développement de notre commune et pour préserver ce cadre de vie que beaucoup nous envient.

Je remercie toutes les forces vives qui œuvrent pour le bien vivre à Saint-Laurent.

Pour conclure, et avant de vous laisser découvrir cette nouvelle création de la Commission Communication, je voudrais rappeler que, si les actualités peuvent nous inquiéter, il ne faut pas céder au pessimisme. N'oublions jamais que si la morosité est contagieuse, la joie l'est plus encore!

Je vous souhaite une très belle année 2024 et une bonne lecture!

Laurent FORGET

Le mot de la Commission



L'édition 2023 de ce bulletin municipal met à l'honneur le vivre ensemble de notre village. C'est une 8^e place départementale pour Saint-Laurent dans le classement des **villes et villages où il fait bon vivre**. Les critères de classement sont les suivants : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerce, protection de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière.

À noter que des 8 premiers, c'est la plus petite commune en terme du nombre d'administrés. C'est donc une juste récompense de l'engagement de la municipalité et de ses habitants, des entreprises, des commerçants, des associations de la commune.

En témoignent une dynamique réelle avec une augmentation des effectifs du gym-club lors de la reprise en septembre 2023, une section jeunesse dans le comité d'animation, une offre de commerces et entreprises équilibrée et un calendrier 2024 déjà bien chargé.

La commission communication vous invite dès maintenant à découvrir au fil des pages l'engagement des Saint-Laurentais, que ce soit individuellement, en groupe mais à chaque fois au bénéfice du collectif dans de nombreux domaines.

Bonne lecture à toutes et à tous.

La commission Communication

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Maire
Laurent FORGET
06 80 65 45 35



1^{re} Adjointe
Patricia CHAMPION



2^e Adjoint
Guy POTERLOT



3^e Adjoint
Daniel FELIX



4^e Adjointe
Livia LUBIN



Marie BASUYAU
Conseillère Municipale



Dominique COPPA
Conseiller Municipal



Philippe COURTOIS
Conseiller Municipal



Laurent FRANCCART
Conseiller Municipal



Marie-José HERVIEU
Conseillère Municipale



Christophe KERSEBET
Conseiller Municipal



Christelle LEBRUN
Conseillère Municipale



David LENOBLE
Conseiller Municipal



Corinne MOÏSDON
Conseillère Municipale



Séverine TOUSSAINT
Conseillère Municipale

L'équipe du PERSONNEL COMMUNAL à votre service



Les missions des agents à la commune

Au secrétariat et à l'accueil mairie:
Cathy PASQUIER et Gaëlle RENAULT

de 9 h 00 à 11 h 00 et de 16 h 15 à 17 h 15
en période scolaire le lundi et jeudi
Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00

À l'entretien:

Lynda JAMINET et Joël KINZINGER

Les bénévoles du point lecture:

Jacqueline CHAMPEAUX et Jacqueline SALOMON



Gaëlle RENAULT



Joël KINZINGER



Lynda JAMINET



Cathy PASQUIER

TABLEAU des COMMISSIONS

(mise à jour 23 juillet 2020)

COMMISSION des FINANCES: Daniel FELIX

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christelle DAUCHY, Christophe KERSEBET, Séverine TOUSSAINT et David LENOBLE.

COMMISSION des TRAVAUX: Guy POTERLOT

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christophe KERSEBET et David LENOBLE.

COMMISSION de L'URBANISME

Laurent FORGET

Membres: Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Philippe COURTOIS, Laurent FRANCAERT, Christelle DAUCHY et Christophe KERSEBET.

COMMISSION FÊTES, ANIMATION et JEUNES: Livia LUBIN

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Dominique COPPA, Corinne MOISDON, Christelle DAUCHY et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION ACTION CITOYENNE

Laurent FORGET

Membres CM: Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Marie-José HERVIEU, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Laurent FRANCAERT et Christelle DAUCHY.

COMMISSION ÉCOLE: Patricia CHAMPION

Membres: Livia LUBIN et Marie-José HERVIEU

COMMISSION COMMUNICATION – INFORMATIONS: Livia LUBIN

Membres: Daniel FELIX, Corinne MOISDON, Christelle DAUCHY et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION LISTE ÉLECTORALE

Membres: Laurent FORGET, Marie BASUYAU et David LENOBLE.

COMMISSION FDEA (secteur d'Omont)

Membre Titulaire: Laurent FRANCAERT
Membre Suppléant: Guy POTERLOT

COMMISSION LYCÉE AGRICOLE

Membre titulaire: Dominique COPPA
Membre suppléant: Daniel FELIX

COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL

Laurent FORGET

Membres: Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU et Laurent FRANCAERT.

COMMISSION des SPORTS

Dominique COPPA

Membre: Laurent FRANCAERT

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Christophe KERSEBET

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT et David LENOBLE.

COMMISSION des FAGNAMONTS

Membres titulaires: Laurent FORGET, Philippe COURTOIS et David LENOBLE.

Membre suppléant: Dominique COPPA.

COMMISSION LOCAUX COMMUNAUX

Guy POTERLOT

Membres: Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christophe KERSEBET et David LENOBLE.

COMMISSION EMBELLISSEMENT

du VILLAGE: Christelle DAUCHY

Membres: Guy POTERLOT, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION D'ATTRIBUTION de LOGEMENT: Corinne MOISDON

Membre: Patricia CHAMPION

COMMISSION des ASSOCIATIONS

Séverine TOUSSAINT

Membres: Patricia CHAMPION, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU et Corinne MOISDON.

COMMISSION du DÉVELOPPEMENT DURABLE: Livia LUBIN

Membres: Daniel FELIX, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS et Christophe KERSEBET.



ENTREPRISES et SERVICES

de proximité



ACT EXPRESS Coursier : Cédric AMAOUZ	20 rue des Campanules	06 38 74 21 38	
AMBULANCES ORTILLON	Rue de la Verte Voie	03 24 29 32 25	
BAR-TABAC : « Le Saint Laurent »	23 rue des Campanules	03 24 37 51 73	
BIJOUX : « Dodocréa' déco » Doris MELIN LETENDART	6 lot, le Clos des Hautes Voies	06 22 34 29 43	
BOUCHERIE, TRAITEUR : Fabrice GROSSMAN	5 rue des Campanules	03 24 37 57 03	
BOULANGERIE-PÂTISSERIE : Vincent DAY	ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 54 29 05	
CAPTAIN TORTUE, PERRIN Christelle « Vente de Vêtements à domicile »	48 rue des Mazy	06 42 97 04 90	
CHASSE : Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes	49 rue du Muguet	03 24 59 85 20	
COIFFEURS	« Atmosph'hair Coiffure » Adeline DAY	47 rue des Genêts	09 75 72 85 46
	« D.Coiff' » Delphine REMY	1 rue des Campanules	03 24 37 44 11
CORRESPONDANTE L'ARDENNAIS : Nathalie MOGLIA	24 Chemin vert	03 24 37 15 79	
COUVERTURE : « L'artisan couvreur » Nicolas RIGHI	ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 53 23 38	
DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE : Manon DASILVA	5 rue des Tilleuls	06 50 11 89 29	
ÉLECTRICITÉ : Daniel FURLAN	4 rue des Genêts	06 20 87 01 08	
EXPLOITATION CARRIÈRE de ROMERY : « CPE Béton & Carrière »	Rue des Carrières, Romery	03 24 33 46 25	
EXTINCTEURS, vente et maintenance : « Champagne Ardenne Sécurité »	48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 99 89	
FLEURISTE, HORTICULTEUR : « Les serres du Vivier Guyon »	183 rue de Berthaucourt	03 24 57 48 48	
INFIRMIÈRES	Kelly BATTISTIN et Marjorie MIART	5 rue des Tilleuls	07 88 37 84 28
MAÇONNERIE-CARRELAGE : Brice COPIT	Rue de la fontaine	06 13 52 76 13	
MARAÎCHÈRE : Sophie BAROUEL		06 81 99 23 71	
MODISTE : « Les chapeaux de Rosine » Rosine BOINEL « service retouches »	23 rue des Carrières, Romery	06 70 90 48 79	
OSTÉOPATHE : Virginie METEAU	ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 57 15 12	
PAYSAGISTE : Arnaud BALLAND	42 rue des Carrières, Romery	03 24 58 32 60	
PLOMBIER-CHAUFFAGISTE : Cyril BARTOSIK	41 rue des Mazy	06 74 15 90 43	
PLOMBIER-CHAUFFAGISTE : André Frères	33 D rue des Genêts	06 10 05 47 55	
PRODUITS AGRICOLES : « La maison des produits du terroir »	LEGTA 27 rue du Muguet	03 24 57 66 97	
PROTHÉSISTE DENTAIRE : « ORCAGNA DENTAIRE » Renaud WEICK	47 rue des Genêts	03 24 58 43 08	
PUBLICITÉ : « J & D consulting »	48 B. rue des Carrières	03 24 22 49 91	
RESTAURANT-PIZZERIA : « Le Laurentais »	10 rue des Genêts	03 24 35 73 93	
SERVICE de la NAVIGATION DE NANCY (écluse)	Rue des Carrières, Romery	03 24 59 85 20	
SERRURIER-METALLIER-SOUDEUR : « Façon de fer Ardennes » Kevin BLACHE	17B rue de la verte voie	06 84 91 67 40	
TRAVAUX de REVÊTEMENT : « Solemur » VERGEADE Père et Fils	28 lot, le Clos des Hautes Voies	03 24 35 26 59	

LE SIVOM des Balcons des Sources

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) « Balcons des Sources » dont les bureaux se trouvent place de la mairie a pour mission :

- ▶ L'organisation et gestion du périscolaire des communes de Saint-Laurent, Gernelle, Issancourt et Rumel, Ville sur Lumes, Étrépigny et la commune nouvelle de Flize (Flize, Élan, Balaives, Boutancourt).
- ▶ L'organisation des travaux d'entretien et des espaces verts pour les communes de Saint Laurent, Gernelle, Ville sur Lumes et le pôle scolaire de Flize-Etrépigny.

Cet été, un centre de loisirs a été organisé. Ce fut pour les enfants l'occasion de se retrouver et de se faire de nouveaux copains autour d'activités variées proposées par des animateurs formés et plein d'idées!



À Flize dans les nouveaux locaux du pôle scolaire, ils étaient dix animateurs cet été (tous originaires du territoire du SIVOM), encadrés par Stéphanie VASSEUR à la direction et Clémence, son adjointe, pour prendre en charge quelque 110 enfants de 3 à 16 ans sur les trois dernières semaines de juillet et 40 sur la première semaine d'août.

Le centre ouvrait ses portes tous les jours à 7 h 30 pour l'accueil garderie, jusqu'à 9 h 00, heure à laquelle débutaient les activités : Peinture, activités manuelles, cuisine, jeux de

piste, mini-camp itinérant, escapade au lac...

Une cantine et une garderie le soir (jusque 18h00) étaient également proposées.

Cette année, les activités ont été articulées autour de la découverte du monde « **Le Tour du Monde de Marie-Bou** ».

Un mini-camp a également été organisé du 17 au 20 juillet au lac de Douzy pour les jeunes de 9 à 16 ans.

En période scolaire le site accueille le centre aéré le mercredi.

Si vous souhaitez avoir des informations sur ces services, vous pouvez contacter le SIVOM « Balcons des Sources » au 03 24 59 69 75 ou par mail : balconsdessources@orange.fr



Les enfants entourés de leurs animatrices lors d'une des nombreuses sorties du centre aéré.

Point lecture



Jacqueline Salomon bénévole à l'accueil et à la gestion des entrées et des sorties d'ouvrages



Le point lecture vous accueille tous les **mardis de 15 h 00 à 16 h 30** et les **samedis de 10 h 00 à 11 h 30** pendant les périodes scolaires.

Il existe deux fonds d'ouvrages: le fonds propre constitué de dons de romans, documentaires et bandes dessinées ainsi qu'un fonds temporaire issu d'une sélection de la BDA (Bibliothèque départementale de prêt).

Ce fonds temporaire est constitué à la demande de nos bénévoles Jacqueline Salomon et Jacqueline Champeaux en fonction des goûts et requêtes des lecteurs inscrits au point lecture. Vient s'ajouter à ce fonds, une sélection annuelle de rentrée littéraire financée par la municipalité.



Le CME en visite au point lecture



Jacqueline Champeaux bénévole à l'accueil à la relation avec les commandes de livres et les emprunts à la BDP

Les FINANCES

Les ÉQUILIBRES FINANCIERS de la commune

Population légale en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice: 1286 habitants – Budget principal seul

BUDGET PRINCIPAL 2022		par hab. de la commune	Moyenne par hab. de la strate*			
F O N C T I O N N E M E N T	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A dont:	921 613 €	742 €	8 189 €	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate*
	Impôts Locaux	333 000 €	268 €	335 €	36,1 %	39,8 %
	Autres impôts et taxes	56 000 €	45 €	65 €	6,08 %	7,7 %
	Dotation globale de fonctionnement	103 000 €	83 €	150 €	11,2 %	17,8 %
	Attributions compensations	306 000 €	246 €	82 €		
	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B dont:	790 860 €	637 €	707 €	en % du total des charges	Moyenne en % de la strate
	Charges de personnel	139 000 €	112 €	301 €	16,4 %	45,1 %
	Achats et charges externes	179 000 €	144 €	224 €	22,6 %	33,6 %
	Charges financières	10 000 €	8 €	13 €	1,3 %	1,9 %
	Contingents	365 000 €	294 €	44 €	47,0 %	7,0 %
Subventions versées	10 000 €	8 €	25 €	1,3 %	3,6 %	
RÉSULTAT COMPTABLE R1 = A - B	130 753 €	105 €	164 €			
I N V E S T I S S E M E N T	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C dont:	184 667 €	149 €	430 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Emprunts bancaires et dettes assimilées			79 €	0,0 %	16,3 %
	Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000 €	40 €			
	Subventions reçues	26 000 €	21 €	97 €	14,3 %	22,5 %
	Taxe aménagement	17 000 €	14 €	16 €	9,4 %	3,7 %
	FCTVA	74 812 €	60 €	38 €	40,5 %	8,9 %
	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D dont:	133 139 €	107 €	419 €	en % du total des emplois	Moyenne en % de la strate
	Dépenses d'équipement dont:	59 000 €	48 €	299 €	44,3 %	78,7 %
	Achats barrières, lève chapiteau, coussin berlinois, balconnières,	18 800 €				
	Panneaux 30 km/h et radar Romery	13 000 €				
Aire de jeux, enrobé place de Romery Avaloirs Chemin Vert	27 470 €					
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	73 781 €	59 €	70 €	55,4 %	16,6 %	
CAPACITÉ DE FINANCEMENT R2 = D - C	51 528 €	41 €	-27 €			
RÉSULTAT D'ENSEMBLE de L'EXERCICE R1 + R2	182 281 €	147 €	176 €			
RÉSULTATS REPORTÉS 2021	241 887 €	195 €				
RÉSULTAT de CLÔTURE de L'EXERCICE	374 168 €	301 €				

ENDETTEMENT		en € par hab.	Moyenne de la strate	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate
Encours total de la dette au 31/12/2021	550 000 €	443 €	587 €	59,7 %	70 %
Annuité de la dette	84 000 €	67 €	82 €	9,1 %	9,7 %
Capacité de désendettement en années d'exercices budgétaires	3				

FISCALITÉ		en € par hab.	Moyenne de la strate	Taux voté	Taux moyen de la strate
Bases taxe habitation (résidences secondaires)	46000	37	179		
Bases taxe foncière sur les propriétés bâties	921 000 €	742 €	979 €		
Bases taxe foncière sur les propriétés non bâties	16 000 €	13 €	68 €		
Produit taxe habitation	5 000 €	4 €	23 €	10,96 %	12,73 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés bâties après application du coefficient correcteur	305 000 €	246 €	287 €	39,15 %	35,03 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties, après application du coefficient correcteur	3 000 €	2,00 €	30 €	17,40 %	43,76 %

* **Strate** : Saint-Laurent entre dans la strate des communes de 500 à 2 000 hab. appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU).

Pour rappel, les résultats financiers présentés dans nos bulletins sont toujours issus de l'année précédente.

En effet il faut attendre de 10 à 12 mois pour que les services de l'état mettent à disposition toutes les données financières de toutes les collectivités.

Cela permet de faire des comparatifs entre nos résultats financiers et ceux des communes de même taille.

Comme vous pouvez le constater chaque année, le comparatif est souvent à notre avantage.

L'année 2022 était une année de transition avec des dépenses justes nécessaires tant en fonctionnement qu'en investissement.

Nous devons aussi être vigilants quant aux dépenses à venir d'énergies. Il y a 2 ans nous avons changé de fournisseur d'énergie électrique et avons fait le choix d'un achat groupé proposé par ENGIE. De mars 2021 à février 2025 nous avons le bénéfice de tarifs bloqués sur les coûts d'électricité indépendamment des variations de taxes et des coûts de transports.

Une grande majorité des communes souffre des hausses des coûts de l'énergie et des baisses successives des dotations de l'état et n'a pas d'autre choix que d'augmenter les impôts locaux.

Notre commune n'est pas encore contrainte à faire ce choix, et nous ferons tout notre possible pour l'éviter. Il est fort probable que nous subirons une forte augmentation de coût de l'électricité à l'issue de notre contrat, c'est pourquoi nous devons anticiper en limitant ou reportant nos dépenses.

Le Fleurissement

Les lauréats

M. et M^{me} CANIARD
M. et M^{me} CHARLIER
M. et M^{me} CLARY
M^{me} LADAME
M^{me} LAMBINET
M^{me} LAVERNE
M. et M^{me} MALVY
M. et M^{me} MONTOUT
M. et M^{me} MOURON
M. et M^{me} PILLARD
M^{me} SCOHY



Mot de la vice-présidente de la commission, M^{me} Lebrun : « Au cours de notre périple « maisons fleuries », quelques maisons et pavillons ont retenu notre attention pour leur entretien soigné et le fleurissement des espaces extérieurs agréables et colorés qui contribuent à la qualité de vie qui tient nous tient tant à cœur à Saint-Laurent.

Ainsi, pour vous remercier de votre précieuse contribution au

fleurissement et à l'embellissement de nos rues, les membres de la commission fleurissement ont souhaité vous récompenser d'un diplôme et de deux bons d'achat ; l'un offert par Monsieur Arnaud BALLAND, entrepreneur paysagiste à Romery, et l'autre par la municipalité de Saint-Laurent.

Pour utiliser ces bons, les serres du Vivier-Guyon vous accueilleront dès le printemps 2024 et une remise de 10 % sera ajoutée ».

SAINT-LAURENT
« fleurit »
en de multiples
endroits





Les lauréats le 10 novembre lors de la remise des prix



Les TRAVAUX

Trois types de travaux sont opérés sur la commune.



Ceux qui dépendent de la municipalité, à savoir l'entretien de la voirie, les espaces verts via le SIVOM, les projets de rénovation, de construction.



Les travaux qui dépendent d'Ardenne Métropole et qui concernent l'eau et l'assainissement depuis la reprise de la compétence par la communauté d'agglomération.



Les travaux opérés par les fournisseurs d'énergie (GRDF, RTE etc.) ou le département en fonction des demandes et des priorités en termes de sécurité. C'est la raison pour laquelle lors des travaux effectués dans la commune, vous pouvez voir des véhicules de différents intervenants.

Cette année 2023 a été l'année de plusieurs projets d'ampleur pour la commune: la création de trottoirs rue du Muguet le long du campus, l'installation de structures de jeux sur Saint-Laurent et Romery, la réfection du clocher de l'église et la mise en place de la vidéo protection opérationnelle début 2024.



1



2



3

1. Désormais, les piétons évoluent en toute sécurité sur ce côté de la chaussée.

2. Les jeux bénéficient d'une structure sécurisée au sol ce qui explique les énormes trous ci et là.

Une structure équivalente sera aménagée sur l'aire de sport à Saint-Laurent, non loin du stade pour remplacer les agrès précédents.

3. Le clocher de l'église est sécurisé, la charpente renforcée.

CELA S'EST PASSÉ

en 2023

Le 5 mars: Des élèves du Campus au Salon de l'Agriculture à Paris

6 élèves de 1^{re} CGEA (Bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole) ont réalisé une incroyable performance en prenant la 2^e place de leur section (races laitières) lors de l'édition 2023 de l'épreuve de présentation en Anglais. C'est le meilleur classement depuis 13 ans de participation au Trophée International de l'Enseignement Agricole, au Salon International de l'Agriculture à Paris pour le Campus de Saint-Laurent.

L'épreuve se déroule en deux parties. Tout d'abord les élèves accompagnés de leurs professeurs ont dû rédiger un article de presse sur une thématique imposée. Cette année il s'agissait de « élevage bovin et autonomie alimentaire ». Puis, les élèves ont effectué une présentation orale de

leur projet qui incluait la présence active d'une jeune vache sur le ring de présentation.

Pour mettre en avant leur territoire, les jeunes avaient préparé sur leur stand des supports d'animations destinés aux enfants : des mémos sur les races ardennaises, reconnaissance de graines,

reconnaissance olfactive, boîte à l'aveugle ainsi que des fiches QCM.

Oléane l'autre vedette de la présentation



Les lauréats en présence de leur responsable d'exploitation, de Laurent Forget, maire de Saint-Laurent et de Pascale Gaillot, présidente du conseil d'administration et élue régionale.

Le 13 mars:

Du « lycée agricole du Balcon des Ardennes » au Campus agro-environnemental

C'est le jour des portes ouvertes que l'établissement d'enseignement agricole a choisi de dévoiler son nouveau nom: Campus agro-environnemental de Saint-Laurent.

Pourquoi ce changement ?

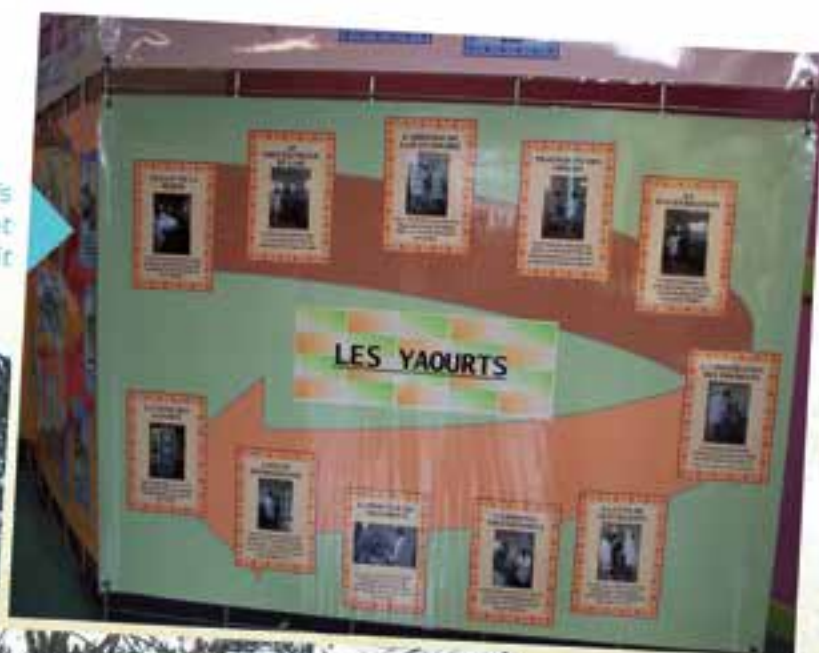
Le site propose à lui tout seul des formations « lycée » de la 3^e au BTS, des formations en CFA et en CFPPA. L'exploitation agricole désormais en « agriculture biologique » et les formations proposées sont résolument tournées vers l'avenir et la préservation de l'environnement.

Pas étonnant que cette année l'accent ait été mis sur la préservation des ressources et de notre environnement.



Le nouveau nom dévoilé en présence de personnalités politiques

Des panneaux explicatifs sur les filières de transformation et de valorisation financière du lait



Démonstration de débardage mécanique du bois

Le 9 avril: Le circuit des Ardennes

6 avril - Et. 1: Nouvion-sur-Meuse - Sedan (89,6 km)

7 avril - Et. 2: Renneville - Gruyères (185,6 km)

8 avril - Et. 3: Chooz - Haybes (169,6 km)

9 avril - Et. 4: Bazeilles - Charleville-Mézières (138,7 km)

Le Danois Mathias Bregnhøj s'est imposé lors de cette édition en 13 h 58 min 18 s. Le premier Français, classé 5^e, a été Axel Laurance à 42 secondes. L'étape du dimanche passant par Saint-Laurent a été gagnée par l'Américain Luke Lamperti. À noter que le Français Thibaut Gruel est arrivé 2^e.



Le 9 avril: Chasse aux œufs à Saint-Laurent... tellement familiale...

Notre chasse aux œufs est une tradition populaire dans notre Village de Saint Laurent, qui fait le bonheur des grands et des petits!!!

Cette année, changement de lieu pour la cloche: l'emplacement sera sur notre terrain de football de village, sous un soleil et peu de nuages, mais pas de pluie.

Les enfants auront eu la possibilité de faire à la maison, ou à l'école, de jolis œufs pour que nous puissions les montrer à tous: les dessins seront bien évidemment montrés à la population le jour même.

Ça y est la bonne « vieille cloche » datant de quelques années et faisant son poids a sonné, les enfants cherchent les œufs dans un espace défini et sécurisé pour les petits, et un peu plus important pour les plus grands.

Comme le départ est donné, la tradition est toujours existante: vous ramenez les œufs récoltés dans votre panier et en échange, un joli paquet de chocolat est distribué. Et celui qui trouve l'œuf en or, se voit remettre un joli œuf en chocolat.



Une « envolée de moineaux » quand sonne la cloche pour ramasser les centaines d'œufs sur le terrain de football ▼



La photo souvenir enfants et parents!



Ça y est tout est trouvé.

Un verre de chocolat, de café, ou de boisson fraîche est en même temps offert à tous ce dimanche à l'air et sans pluie...

Cette matinée, toujours importante est une tradition amusante pour les enfants et pour les grands, un moment de rencontre entre Saint Laurentais.

Vivement Pâques 2024.

Les plus jeunes en profitent aussi sous le regard bienveillant de leurs parents



Le 27 avril:

Formation Groupama gestes qui sauvent

En partenariat avec la municipalité, Groupama a organisé 3 sessions de formation aux gestes qui sauvent. Ces formations étaient accessibles à tous sur réservation téléphonique via l'affichage en mairie.

Les participants furent nombreux et viendront grossir le nombre de personnes en capacité de réagir face à une personne blessée ou faisant un malaise.

La formation de base proposée lors de ces sessions comportait les éléments suivant : protéger une personne en détresse, alerter les secours, transmettre les informations utiles sur une victime, la mise



Attention et concentration avant la mise en pratique sur le mannequin

en position latérale de sécurité, la réanimation cardio-pulmonaire (dont le massage cardiaque avec défibrillateur).

Selon les informations de Groupama, à ce jour, seuls 34 % des Français ont reçu une formation certifiante aux gestes de premiers secours. Ce chiffre est

bas, d'autant plus qu'être confronté à un accident n'est pas si rare : 42 % des Français déclarent s'être déjà trouvés dans une situation où ils ont dû porter secours à quelqu'un. Si 80 % des Français étaient formés, 20 000 vies supplémentaires pourraient être sauvées chaque année.

Le 30 avril: Bourse aux plantes de printemps

Sous un chapiteau plus grand, l'Association des Jardiniers Ardennais a pu tenir toutes les promesses d'une bourse aux plantes réussie. À midi, déjà 150 visiteurs avaient répondu à l'appel. Les deux temps annuels organisés par l'association sont toujours le moment propice pour collecter de bonnes astuces de jardinier

expérimenté ou échanger des plants plus ou moins connus et toujours élevés avec passion. Entre deux gaufres il y avait moyen

de trouver son bonheur à échanger pieds de tomates, de courges, de fleurs.

Entre café, gaufre et plantes, les « discussions de jardin » vont bon train



Le 7 mai:

COURSE DES HÉROS



Première course nature, première réussite. Ce sont plus de 300 coureurs sur les 15 km auxquels s'ajoutaient près de 300 marcheurs et les jeunes coureurs qui avaient décidé de braver la pluie et de venir soutenir l'association Le ruban d'Alix et Emy.



Cette association a été créée en 2022 suite aux décès d'Alix et Emy, deux jeunes enfants emportés par un cancer pédiatrique. Les deux mamans, Nathalie et Mélanie, ont alors décidé de mobiliser le public autour de la nécessité de collecter des fonds pour la recherche, pour le confort des enfants malades et de leurs parents qui les accompagnent dans cette épreuve.

C'est en partenariat avec la municipalité et le GRAC, que cet événement a pu voir le jour et se dérouler au profit des « Héros » que sont ces jeunes enfants.

Grâce à l'engagement fort des participants nombreux, des bénévoles, du comité d'animation, du campus agro-environnemental et des sponsors, ce sont près de 2700 € qui ont été remis à l'association.

La 2^e édition aura lieu le 5 mai 2024. Nul doute que ce sera encore un moment collectif intense.



Le 8 mai: La cérémonie au monument aux morts

Différentes cérémonies sont rendues dans la commune. Elles sont à chaque fois l'occasion de rendre hommage et de célébrer les valeurs républicaines. Le devoir et la volonté de mémoire sont toujours vivants dans les communes de France. La seconde guerre mondiale a ceci de particulier qu'elle fut mise en scène au cinéma de nombreuses fois, dans tous les pays du monde. "Du jour le plus long" à "Il faut sauver le soldat Ryan" en passant par "Paris brûle-t-il?" Les évocations sont nombreuses. Cela montre bien que la guerre a impacté tout un chacun en ville et en campagne, alors, continuons de ne pas oublier.

8 mai: dépose de la gerbe du souvenir par le maire Laurent Forget et la jeune maire du conseil municipal enfants



Les 27, 28, 29 mai: Fête de la viande

Encore un week-end de la Pentecôte réussi pour cette 7^e fête de la viande.

Avec de nombreuses animations (quiz, concours barbecue, et tombola) sans oublier les concerts et les stands qui ont animé ces trois jours sous le soleil de Saint-Laurent.

Beaucoup de monde est venu pour déguster les bons petits plats concoctés par l'association des campanules.

Vivement l'année prochaine.

De nombreux participants pour déguster les plats préparés par l'association!



L'inauguration des trois jours de fête en présence du président de l'association Fabrice Grossmann et des élus invités



Le 28 mai: Randonnée de la Balise à Saint-Laurent

Le soleil généreux de ce dimanche de Pentecôte a largement contribué au succès de cette journée puisqu'un record de participation a été enregistré. En effet, 601 marcheurs ont arpenté les différents chemins au départ du terrain de foot de Saint-Laurent.

Les 4 circuits proposés (7, 10, 15 et 20 km) ont été très appréciés des randonneurs et leur ont permis d'admirer le point de vue sur Montcy-Notre-Dame et Charleville-Mézières. Ils ont également pu emprunter le chemin privé accédant à la ferme du Vivier Guyon, grâce à l'aimable autorisation de son propriétaire.



Entre les inscriptions et la restauration...



...Des bénévoles au top!

De retour au terrain de foot, le traditionnel menu a su reconforter ceux qui le souhaitaient dans la bonne humeur et la convivialité.

Les organisateurs ont remercié vivement les Municipalités de Saint-Laurent, Lumes, Gernelle et Ville-sur-Lumes par leur soutien financier et/ou logistique, sans oublier tous les bénévoles...

Le rendez-vous est pris le 26 mai 2024 à Gernelle pour la 25^e Randonnée Populaire Internationale de l'association la Balise.

N'hésitez pas à les rejoindre pour cette nouvelle organisation.



Le point de ravitaillement élément indispensable d'une randonnée populaire

Les 10 et 11 juin: Fête de Saint-Laurent

Le soleil était une fois encore au rendez-vous pour ce week-end de fête patronale.

Que ce soit le samedi avec le concours de pétanque ou le dimanche lors de la brocante et du concert, il y avait foule sur la place auprès des manèges et dans les rues. En marge de la fête, le Gym Club a organisé une journée portes ouvertes pour faire découvrir ou redécouvrir ses activités sportives. Un après-midi réussi, le tout dans la bonne humeur.

Voilà qui était de bon augure pour la reprise de la saison 2023-2024 en septembre.

La prochaine édition de la fête et de ses nombreuses animations aura lieu les 8 et 9 juin 2024.



Les pétanqueurs observent les performances de leurs adversaires



L'exposition des voitures anciennes est toujours un succès



Musique et danse pour le vin d'honneur de la mairie

La brocante sillonnée par un public toujours dense dans chaque recoin



Les 17 juin: Atelier d'artiste L8Zon

L8Zon ouvrait son atelier pour partager son art. C'est dans son garage et la cour de son domicile qu'il s'est installé. Pour l'occasion, il avait invité un ami réunionnais spécialiste du street art.

On pouvait découvrir, en plus de ses œuvres, ses techniques artistiques notamment le pochoir sur lequel il passe beaucoup de temps pour mieux rendre les détails sur les grands formats de ses œuvres.

Les supports de ses œuvres peuvent être des toiles mais aussi des palettes bois, des planches de récupération ou encore des portes d'armoires.

Les thèmes très colorés représentant des personnages célèbres dont notamment Rimbaud étaient présentés ce jour-là. Merci à L8Zon pour cette initiative.



L'atelier, occasion d'une exposition du travail de Stéphane Leroy



L'artiste en compagnie de 2 visiteurs à l'atelier le maire, Laurent Forget et une conseillère, Marie Basuyau



Les 22 juin: Cérémonie du SNU

La cérémonie de clôture de la seconde session de SNU s'est déroulée au campus agro-environnemental de Saint-Laurent. Venu de départements limitrophes, les jeunes volontaires ont participé à la phase 1 du SNU: le stage de cohésion. Une phase 2 les engagera sur une mission d'intérêt général au choix: développement durable, santé, sport, défense et mémoire, citoyenneté, sécurité, culture.

Les jeunes ont été félicités pour leur engagement par l'ensemble des élus présents dont M. FORGET, Maire de Saint-Laurent et sa première adjointe, M^{me} CHAMPION.

Les 25 juin: **la fête des voisins**

Les liens sociaux sont essentiels à notre équilibre. La fête des voisins y participe largement!

Se retrouver entre personnes habitant un même secteur, échanger autour d'un verre, d'un repas organisé collectivement permet de tisser des liens, d'apprendre à mieux se connaître et surtout de passer un formidable moment!

Vivement 2024!



La fête des voisins c'est une belle ambiance de la rue du Muguet au... clos Chopin en passant par les Hautes Voies



Les 26 juin: Remise des tablettes



C'est devenu une habitude depuis quelques années maintenant. Les élèves de CM2 de l'école de Saint-Laurent reçoivent une tablette et un livre pour les préparer à la 6^e avec sérieux et humour tout à la fois.

Monsieur Forget, maire de la commune, accompagné de son adjointe M^{me} Champion Patricia, Présidente du SIVOM, ont remis avec solennité les précieux objets aux jeunes en présence de Monsieur Bonnaire, l'enseignant des CM2 et M^{me} Sandrine Brichet, directrice de l'école. Objectif 6^e!

Le 13 juillet: Feu d'artifice et repas champêtre

Le repas champêtre et le feu d'artifice ont changé de site cette année en raison de la canicule. Plus de 120 personnes ont assisté au repas, rejoints en soirée par d'autres Saint-Laurentais et des Grandvillois invités. Plutôt que d'organiser chacun de son côté son feu d'artifice, Saint-Laurent et La Grandville ont décidé de répartir les feux d'artifice: le 13 juillet à Saint-Laurent, le week-end d'Halloween à La Grandville. C'est une belle manière de partager les festivités locales.



1. La lumière est si intense qu'on aperçoit la forêt en arrière-plan!
2. Quand ces étoiles pétillantes et frémissantes remplissent le ciel!
3. Mais qui porte chacune de ces têtes lumineuses?
4. Opération allumage des feux en sécurité
5. Une gerbe déposée au monument aux morts aux couleurs de notre drapeau national



Le 14 juillet: Cérémonie

Liberté Egalité Fraternité, fin de la royauté et prémisses de la démocratie. Des hauts et des bas sans aucun doute depuis plus de 200 ans mais toujours cette remarque des touristes à leur retour en terre Française: « On est bien chez nous. » Notre pays demeure un territoire de liberté. Puisse-t-il le rester.

Le 15^e prix de SAINT-LAURENT

Le 27 AOÛT

Comme chaque année à la même époque Romery allait vivre une journée sportive.

Le 27 août 2023 plus de 250 coureurs ont pris le départ des épreuves ainsi que de nombreux jeunes sur les courses enfants. Une participation moindre que ces dernières années, ce constat se fait sur les courses départementales.

La canicule avait laissé place à un temps plutôt frais de bonnes conditions pour pouvoir courir et faire tomber des records.

Le 10 km masculin fut très rapide avec un nouveau record de l'épreuve pour le coureur de l'EFSRA.





1. scratch féminin 10 km
2. scratch masculin 10 km
3. scratch féminin 6 km
4. scratch masculin 6 km



Un constat depuis plusieurs années, on a du mal à attirer les athlètes féminines que ce soit sur le 10 km ou le 6 km.

Le 6 km, dont les inscriptions sont intégralement reversées à la ligue contre le cancer, a du mal à attirer les coureurs avec seulement 45 inscrits.



Podium du 10 km masculins:

GIRARD Florian: 30'05
 LHOTELLERIE Clément: 30'13
 MARTINOT Auguste: 31'22

Podium 10 km féminin:

MAHIEU Charlotte: 39'16
 BRODIER Pauline: 39'29
 NAVACCHIA Marie: 39'37

Podium du 6 km masculins:

PREITE Valentin: 21'04
 MANDELLI Michael: 21'17
 JOY Éric: 21'35

Podium 6 km féminin:

BLONDEL Sandrine: 29'22
 SAINT-MARD Marie Christine: 33'04
 INGLESE-LORENA Sandra: 32'04





6



7



8



5

- 5. Une belle brochette de bénévoles sans qui rien, absolument rien, n'est possible. Un immense remerciement à eux tous.
- 6. Le premier Saint-Laurentais sur le 10 km
- 7. Le premier Saint-Laurentais sur le 6 km
- 8. Les premières Saint-Laurentaises de chaque course
- 9. – 10. Les courses enfants assurent la relève!

Un moment fort de la journée : les courses jeunes avec un nouveau parcours sur la voie verte.

C'est toujours un plaisir de voir ces jeunes s'élaner.



Les 2 et 3 septembre: Fête à Romery

Il est un événement devenu rare aujourd'hui, c'est le moment où la jeunesse du village brûle la poupée. Saint-Laurent, sur son site de Romery conserve cette chance de pouvoir encore danser en farandole autour du feu!



*C'est à Romery cette année qu'est née la nouvelle jeunesse.
Tous nos encouragements à eux!*



*La poupée 2023 ne pouvait être
qu'un ballon de rugby bien sûr!*



*La voici signée
de tous les membres du Comité*



Le 9 septembre: Sortie à Bruxelles

La sortie annuelle organisée par la municipalité avait pour destination la capitale belge avec au menu la visite de la Mini-Europe suivi du repas avec vue à 180° sur le site.

L'après-midi fut consacré à une visite libre du centre de Brussels.

Madame Champion cheville ouvrière du voyage ainsi que le maire Laurent Forget également présent furent remerciés pour la qualité et le bon déroulement de la journée.



On attend avec hâte septembre 2024 pour une nouvelle destination!

Les 27 septembre: Scoladingue

Ce vendredi de septembre, ce sont quelque 500 collégiens et étudiants de vingt établissements Ardennais qui sont venus sur le site du Campus Agro Environnemental de Saint-Laurent pour se mesurer en s'amusant.

Il leur a fallu franchir 17 obstacles par équipe dont le labyrinthe, le passage dans les tuyaux, les cerceaux, le fossé, la pyramide de paille, les pneus, le passage sous le filet, la poutre... sans oublier la boue!

Les professeurs encadrants et les organisateurs ont été amplement remerciés pour cette première de l'UNSS Ardennes.



la Mini-Europe



Arrivée
au centre de la capitale



À l'occasion du 100^e anniversaire de la « Jeugd Rode Kruis » (Croix-Rouge Jeunesse), le 9 septembre 2023, de 12 h 00 à 18 h 00, le Manneken-Pis a porté son nouveau costume. Un calendrier mensuel des habits du petit personnage est publié chaque mois.

Le 15 octobre: Bourse aux plantes d'automne

Quelle belle édition 2023 cette bourse aux plantes organisée par l'Association des Jardiniers Ardennais avec le soutien logistique de la municipalité!

D'autres associations étaient présentes, de nombreux experts en botaniques étaient là pour répondre à toutes les questions. Des jeux, des gaufres toujours, des plantes et des fleurs... le bonheur du jardinier.



Des jeux pour apprendre que l'on sait jeune ou pas!

Le 28 octobre: Après-midi spécial Halloween



Le groupe Jeunesse du comité d'animation peut être fier de lui. Le premier après-midi récréatif Halloween a remporté un vif succès!

Une quarantaine d'enfants accompagnés de leurs familles sont venus partager les ateliers proposés. Maquillages à faire peur, peinture, découpage, collage, citrouilles, concours du plus beau déguisement, bonbons, gaufres, crêpes... Les jeunes participants ont pu s'en donner à cœur joie.

Rendez-vous est pris pour 2024.





1. Une belle fréquentation pour cet après-midi consacré aux enfants
2. – 6. Des ateliers récréatifs que pour les enfants ?
7. C'est Halloween !!!
8. Les jeunes bénévoles avant le grand rush



Le 11 novembre : La cérémonie au monument aux morts

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sans la pluie, permettant aux enfants présents d'entonner la Marseillaise sereinement avec leurs enseignants, en présence des élus et du conseil municipal jeunes. Cette année était l'occasion de commémorer plusieurs

11 novembre symboliques. Voici le début du texte envoyé par le ministère des armées et dit ce jour-là :

« Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans que les blessures cicatrisent lentement. Sur les visages des gueules cassées. Dans le cœur des veuves. Dans la solitude des orphelins.

Devant les tombes ouvertes pour un fils ou un père. Au pied des monuments aux morts dont s'est couvert le pays. Les Français sont devenus des sentinelles de l'oubli... ». Voilà pourquoi les commémorations existent. Ne l'oublions pas.



De courageux élèves pour un moment d'hommage



Hommage aux morts au cimetière. Cette cérémonie ne s'y pratique que le 11 novembre en souvenir des morts de « La grande guerre »



Le 25 novembre: Marché de Noël des associations

Nos 11 associations ont encore bien œuvré cette année, pour nous offrir un joli marché de Noël, qui fidèle à sa réputation a su attirer beaucoup de monde. Douceurs culinaires, idées cadeau déco, photos avec le Père Noël, décor de table, jeux de société ou encore maquillage pour les enfants. Chacun et chacune a pu y trouver son bonheur.



Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine le **samedi 23 novembre 2024**.



Toutes les associations de la commune étaient présentes



Le 9 décembre: Spectacle de Noël

Les Saint-Laurentais étaient nombreux, petits et grands, pour ce spectacle de déambulation où les plus jeunes ont profité du spectacle au plus près en montant dans les petits carrosses mis à leur disposition!

Le parcours onirique est parti de la place de l'école puis est passé par la rue des Campanules, la rue des Houies et la rue du Muguet pour finir par un spectacle de retour sur la place avec un chocolat chaud ou un vin chaud et une gaufre.

Le tout était offert par la municipalité en partenariat avec le comité d'animation section jeunesse et la complicité des copains de la table pour la restauration.



La féerie a envahi le centre village et les rues en ce mois de décembre



Le 15 décembre: Remise des colis des aînés

C'est toujours avec beaucoup de convivialité qu'est organisée la distribution des colis des aînés. Nombreux sont celles et ceux à venir boire un café, prendre des nouvelles, en donner et partager un moment agréable.

La municipalité offre ce colis aux personnes âgées de plus de 65 ans et figurant sur la liste électorale de la commune.



Tout a été préparé la veille par la commission municipale



Le plaisir de se retrouver autour d'un café

L'ÉCOLE de SAINT-LAURENT

L'école a fait sa rentrée 2023 avec 100 élèves soit 4 de plus que la rentrée précédente. Les effectifs sont globalement stables.

Madame BRICHET, Madame ROUMY, Maternelle: 13 PS +17 MS soit 30 élèves.

Madame POUILLARD, GS/CP: 9 GS + 11 CP soit 20 élèves.

Madame DEBLAY, CE1/CE2: 11 CE1 + 16 CE2 soit 27 élèves.

Monsieur BONNAIRE, CM1/CM2: 14 CM1 + 9 CM2 soit 23 élèves.

4 parents titulaires et 3 parents suppléants représentent les parents d'élèves:

Mesdames ANDRÉ, LENOBLE, BOULET, CIRONNEAU, DEREGARD, JANLIN et RAHAL ZORAH.

Au cours de l'année scolaire passée, les 4 classes ont été engagées dans des projets variés mettant en œuvre les compétences en Français, Mathématiques, Sport, Sciences, Art etc.

Une année scolaire riche en apprentissages et expériences.

Il existe mille et une manières de travailler les Maths et le Français. Cette année, les élèves de GS-CP ont participé au concours Calcul@tice, à la course aux nombres et ont fêté





le 100^e jour de classe en faisant des collections de 100 avec des objets aussi divers qu'originaux.

Avec les maternelles, ils ont participé au concours des incorruptibles. Il s'agit de choisir son livre préféré parmi une sélection et de justifier son choix, de répondre à un questionnaire en ligne pour éprouver sa compréhension de l'écrit.

Les plus grands ouvrent aussi leur esprit à la citoyenneté et aux sciences. Ils ont commencé l'année scolaire par une formation sur le tri sélectif opérée par Valodéa (CE1-CE2) ou un travail sur le cycle de l'eau et l'alimentation en eau des habitations avec le corollaire des économies à effectuer (CM1-CM2).

La participation à la fête de la science est également l'occasion de raisonner et d'interroger ses connaissances.



La classe de GS-CP a eu l'opportunité de participer à un projet artistique globalisé danse lui permettant de bénéficier de l'expertise d'une artiste sur plusieurs séances.

C'est la compagnie KiloHertz qui a proposé un travail sur le corps et particulièrement autour

du squelette. Plus tard dans l'année, l'AME intervenait pour une initiation aux percussions.

Cette année de rentrée 2023, c'est autour des marionnettes que les élèves travaillent.



Côté sport, toute l'école s'est mobilisée. Les CE1-CE2 et CM1-CM2 ont effectué un cycle escrime avec Maître Guilley du club de Charleville-Mézières. Les plus jeunes quant à eux se sont engagés dans les rythmes endiablés des danses Folk. Bien sûr, piscine, patinoire, athlétisme, cycle randonnées, sports collectifs et initiation au handisport viennent compléter les cycles d'activités proposés. Les gymnases de Lumès et du Campus Agro-environnemental accueillent les élèves Saint-Laurentais 1 fois par semaine.

La fin de l'année était placée sous le signe de l'été, des sorties scolaires et du voyage en Art.

Les classes de maternelles et les GS-CP se sont rendues à la ferme de Liart tandis que les CE1-CE2 et CM1-CM2 visitaient le Parc Argonne. Plus tard, l'exposition artistique annuelle dévoilait ses œuvres consacrées au thème du voyage.

Enfin, le collectif a été de mise lors de la semaine « Jeux » du 20 au 27 juin grâce aux jeux géants du



SARC loués par l'école pour l'occasion.

enseignants, parents, SIVOM ou Mairie.

Une année scolaire riche et joyeuse rendue possible grâce aux différents acteurs locaux qu'ils soient

Les enfants sont l'avenir. Continuons de prendre soin d'eux.



1. Un diplôme de calcul bien mérité
2. S'amuser, se déguiser, il n'y a pas d'âge pour cela
3. Initiation aux percussions
4. Observer, raisonner, déduire... pas si simple
5. Réfléchir et agir vite tout en respectant le bon geste et surtout son adversaire
6. La création marionnettique de A à Z: de l'idée à la réalisation du spectacle

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le Conseil municipal jeunes se cale sur l'année scolaire. Les projets de l'année scolaire 2022-2023 étaient axés sur les espaces de jeux et la propreté du village. La localisation des poubelles de rue via une bande réfléchissante visible de nuit comme de jour a été mise en place. Les jeunes tenaient vraiment à ce que la population et les personnes de passage identifient bien les lieux où déposer les déchets.



En ce qui concerne les espaces de jeux, le Conseil municipal adultes a choisi de consulter le conseil municipal enfants lors de la validation des agrées et le choix de leur répartition sur les deux lieux dédiés: l'espace près du terrain de basket non loin du stade et l'espace pique-nique face au lavoir de Romery.

C'est en octobre 2023 que le CME a été renouvelé avec 4 nouveaux conseillers CE2: Zoé GOIN, Maël NICLOUX, Jules GIBON, Louca LEJEUNE.

Ils seront accompagnés des 3 CM2 Gabriel LE BOEUF, Lucas ANDRÉ, Ange BOUANI et de 1 CM1 Andréa FAILLON.

Pour cette année 2023-2024, c'est Ange BOUANI et son conseil qui œuvreront pour le collectif: collecte des feutres au profit de l'association de lutte contre les

neurofibromatoses et collecte des bouchons plastiques pour les petits bouchons d'Ardenne au profit des sportifs en situation de handicap.

À noter que le CME participera au prochain remplissage du camion qui aura lieu en mars 2024.



Les Associations

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS CETTE ANNÉE 2023

Gym-club

Après deux années difficiles suite au COVID le club de gym a retrouvé de son allant et du dynamisme avec l'arrivée de deux nouvelles disciplines (yoga et gym douce) sans oublier ses historiques. Pour cela la nouvelle présidente bien entourée de son bureau a proposé une journée portes ouvertes et une campagne de publicité sur et autour de Saint-Laurent.

Le succès est au rendez-vous puisque nous comptons aujourd'hui 93 adhérents, pour le plus grand plaisir de ses dirigeants et de rappeler que le dynamisme et l'attractivité d'un club ne vaut que par ses adhérents.

Un grand merci à toutes et à tous.



Renforcement abdominal, la maîtrise tranquille



Une action solidaire pendant octobre rose



Présidente : Séverine TOUSSAINT |
Secrétaire : Catherine FAVERAUX |
Trésorière : Marie-Thérèse NIVARD |



Un article plus qu'élogieux du modèle unique de Mercedes CE 320 sur le magazine Autorétro



Participation à l'atelier de prévention routière à Revin

ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises

L'Association des Belles Voitures Ardennaises, « ABVA », est une Association de propriétaires de belles voitures.

La particularité de l'ABVA est de réunir toutes les catégories de beaux véhicules qu'ils soient anciens, de collection, young timers ou d'aujourd'hui.

Créée en 1996, Pascal MELIN en assure la Présidence depuis 1998.

Le siège et les locaux de l'ABVA sont situés 7 bis rue des Genêts à Saint Laurent.

En 2023, les membres de l'association se sont retrouvés d'avril à octobre au travers de

sorties régulières, festivités locales, salons, exposition de véhicules, événements à but caritatif:

Salon Champenois du Véhicule de Collection à Reims, Visite du Parc de l'Argonne, Journée Prévention Routière à Revin, Visite de l'Ouvrage de la Sdu Tatouage, caravane publicitaire du Sedan-Charleville et du Criterium cycliste des Ardennes etc.

La Mercedes 320 CE de 1992 du Président de l'ABVA a fait l'objet d'un élogieux article dans la revue nationale spécialisée AUTO RÉTRO de juillet 2023.

Si vous souhaitez intégrer l'Association des Belles Voitures Ardennaises, le prix de l'adhésion pour 2024 est fixé à 30 € par membre.

Vous serez les bienvenus en joignant:

Pascal MELIN
7bis, rue des Genêts
08090 Saint-Laurent
06 15 23 37 14
abva0800@gmail.com



Président: Pascal MÉLIN |
Secrétaire: Pierre VIGNON |
Trésorier: Frédéric TOTET |

Les copains de la table

L'association les Copains de la Table existe depuis 2010, c'est une association dynamique qui a su se développer au fil des années.

Les Copains de la Table ont repris leurs activités le 5 septembre dernier. Suivant un planning de 3 Ateliers mensuels les premiers **lundi à 14 h 00 ou 18 h 00 et le mardi à 14 h 00**.

Dès la rentrée, 24 Adhérents ont renouvelé leur inscription et se retrouvent dans la salle des associations, mise à notre disposition gracieusement par la Mairie.

La bonne ambiance et le dynamisme qui règnent dans les ateliers sont les témoins d'un optimisme et d'une volonté de se changer les idées. Un thème différent est proposé chaque mois et chacun repart avec un plat et un dessert pour deux personnes à déguster à la maison. Le choix des recettes est fait en concertation avec les adhérents et chacun peut proposer sa spécialité culinaire.

Les Copains de la Table ont également participé au Marché de Noël et tout le monde s'est investi durant



une semaine à la préparation de gourmandises dans la joie et la bonne humeur. Chacun a pu apprécier les différentes préparations: nougat, gâteaux, pain d'épice, caramel, pâte de fruits, rochers, chalets...

Un beau et gros bonhomme en pain d'épices accompagné

de sachets de friandises confectionné par les copains de la table, a été proposé pour le tirage au sort de la tombola en faveur du Téléthon.

Ce marché a eu un vif succès.

Encore merci à tous les adhérents.



Présidente: Eliane JUY | Vice-Président: Daniel FELIX |
Secrétaire: Maryline JALOUX | Trésorière: Denise BONNAIRE |

Créatel

Le Club "CRÉATEL" fonctionne toujours chaque **lundi de 14 h 00 à 16 h 00** au **1^{er} étage de la Maison Des Associations.**

Nous sommes 8 adhérentes et c'est toujours un plaisir de se retrouver chaque lundi. Alors, mesdames, si vous avez un peu de temps de libre, venez nous rejoindre.

Nous échangeons nos idées dans la bonne humeur et la convivialité. Nous avons de temps en temps une intervenante qui nous apporte des nouveautés.

Cette année encore, nous avons participé au marché de Noël qui a permis de faire découvrir l'éventail de nos travaux.



Présidente: Michelle CHAURE |
Secrétaire: Éliane JUY |
Trésorière: Éliane JULLION |

Le club de l'amitié

Le club de l'amitié a effectué sa dernière année. N'étant plus que 4 membres au sein de l'association, ces derniers se retrouveront dorénavant

chez les uns ou chez les autres. La clôture des comptes a été effectuée en décembre et la générosité de l'association s'est adressée à toutes les autres

associations qui ont bénéficié à parts égales d'un don du Club de l'Amitié.



Présidente-Secrétaire: Jacqueline CHAMPEAUX |
Vice-président: Michel MUNIN |
Trésorier: Alan DUMETZ |

Le club informatique de Saint-Laurent

Pour cette année 2023-2024, nous sommes un petit groupe de personnes déjà initiées, avec l'aide de notre nouvelle animatrice Saint-Laurentaise, Sabine. Les exercices consistent à : rechercher des documents sur Internet, utiliser des tableaux, gérer des dossiers, pratiquer le traitement de textes. D'autre part, chacun reçoit l'aide de Sabine s'il ne parvient pas à résoudre un problème informatique rencontré à la maison.

- Les cours ont lieu le **lundi de 17 h 30 à 18 h 30**, hors vacances scolaires, **9 place de la mairie**, au-dessus du point lecture.

Contact :
07 82 30 02 66

La cotisation annuelle est de 15 €. Venez faire un essai, vous serez les bienvenus !



Présidente-Secrétaire : Jacqueline CHAMPEAUX |
Trésorière : Micheline MARCOUX |

L'Or en patch

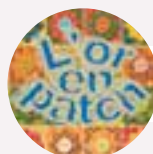
Notre club "L'Or en Patch" se porte bien, nous avons eu le plaisir de participer au marché de Noël 2023 qui fut un franc succès.

Nous comptons deux nouvelles adhérentes, nous sommes donc 13 à nous retrouver régulièrement, en attendant le retour de deux de nos amies qui ont quelques soucis de santé.

*Quelques exemples du savoir faire des membres de l'association.
Le bon goût et la patience!*



Contact :
Françoise HOUREZ
03 24 57 44 85



Présidente : Françoise HOUREZ |

Saint-Laurent Jeux

Forte d'une vingtaine d'adhérents, l'association Saint-Laurent Jeux se porte toujours bien. Nous nous réunissons un vendredi sur deux à partir de 20 h 00 à la salle des associations pour rigoler, pour nous affronter et pour réfléchir autour de jeux de société dits "modernes". Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. La bonne ambiance et la convivialité sont de rigueur. Donc, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour participer gratuitement à l'une de nos soirées.

Pour information, l'adhésion annuelle est de 15 € et donne la possibilité d'emprunter des jeux parmi les 150 de notre ludothèque.

Niveau animation :

- Pour la quatrième fois, l'an passé, sous les tentes du cabaret vert, quatre adhérents ont animé des tables de jeux pour offrir aux festivaliers un moment ludique entre les concerts. Le jeu "Kites" a fait un véritable carton. Plus de 200 parties en 4 jours ! Vous devriez pouvoir nous y retrouver cette année encore.
- Si vous êtes venus au marché de Noël des associations et que vous aviez quelques minutes, vous avez pu découvrir une sélection de nos jeux et y jouer avec nous.
- Le dimanche 5 février 2023, nous avons organisé notre troisième tournoi autour du jeu Ark Nova. Malgré l'exigence de celui-ci, 15 joueurs se sont affrontés. L'ensemble des frais d'inscription (5 € par personne) a été reversé à la croix rouge française : urgence ukrainienne.

Voilà, maintenant, si vous ne savez pas trop quoi faire un vendredi soir, allez voir notre page Facebook pour savoir s'il y a une soirée ou contacter Patrick Charbeaux.



Le jeu c'est parfois simple comme une bande de potes autour de Kites un jour de Cabaret Vert, jeu coopératif dont le but est de garder en vol les cerfs-volants le plus longtemps possible !

Le jeu c'est aussi une activité intellectuelle d'intense concentration



<https://www.facebook.com/saintlaurentjeux>

Contact :
06 61 33 17 58
patrick_charbeaux@yahoo.fr



Président : Patrick CHARBEAUX |
Secrétaire : Julien BORTOLUSSI |
Trésorière : Chloé CHARBEAUX |

Association des Jardiniers Ardennais



Bourse d'échanges



Exemple de décoration naturelle
exposée au Marché de Noël

Le marché de Noël a été l'occasion de montrer quelques-unes de nos activités à travers la réalisation d'un stand de l'AMICALE des JARDINIERS ARDENNAIS.

L'atelier PHOTO a, et cela depuis plusieurs années, mis en avant le Père Noël ce qui a permis aux enfants de la commune, les plus courageux, de se faire photographier en gardant un souvenir impérissable.

Les autres réalisations concernaient notre atelier BRICOLAGE : un nichoir et un panier pour les fruits.

Notre atelier d'art FLORAL a conçu le stand ce qui est la preuve de son savoir-faire.

L'atelier VANNERIE a mis en avant un panier et un écran végétal.

Quant à l'atelier POTERIE ses champignons paraissaient plus vrais que nature.

En dehors de ces activités il ne faut pas oublier que l'AJA permet une meilleure connaissance des parcs et jardins à travers des visites, des voyages, des conférences et que sa dernière manifestation (une Bourse des Plantes à Saint Laurent) a été une vraie réussite.



Président: Patrice STANOWSKI |
Vice-Présidente N° 1: Sylvie GRANDGIRARD |
Vice-Présidente N° 2: Viviane DEVOGELAERE |
Secrétaire: Élisabeth CONSTANT | Trésorière: Nicole TAMINE |
Secrétaire-adjointe: Sylvie GRANDGIRARD |

Les Dianas Chasseresses Ardennaises

On raconte qu'un soir de pleine lune, 4 chasseresses se sont rencontrées dans une forêt Ardennaise... De cette soirée est née l'association « Les Dianas Chasseresses Ardennaises » !

Vous avez pu les découvrir ou revenir les voir avec plaisir au Marché de Noël des Associations de Saint-Laurent. Depuis 3 ans, Les Dianas s'activent pour transmettre leur passion avec douceur et volupté, par le biais d'activités ludiques pour les enfants lors des manifestations, des rencontres entre chasseresses, des activités extérieures (marche, sortie VTT).

La force des Dianas est d'avoir une quinzaine de membres dynamiques et motivées.

Leur plus grande fierté ? De remettre leur don annuel au Centre Ressource Ardennes grâce à la vente des calendriers. En effet, une partie de bénéfices est reversée à ce tout jeune centre qui permet d'aider les personnes souffrantes du cancer ainsi que leur entourage.

Vous voulez participer également à cette belle cause ? Vous connaissez forcément une Diane autour de vous ! N'hésitez pas à lui demander un calendrier !



L'une des photos du calendrier des Dianas; la chasse n'est pas le pré carré des hommes



Restez connecté sur Facebook :
Les Dianas Chasseresses Ardennaises



Présidente: Lydia DESTENAY |
Vice-présidente: Lydia Joanna KOPEC |
Secrétaire: Loriane GAMBIER | Trésorière: Céline TIERCELET |

Comité d'animation

Le soleil de 2023 a favorisé les actions menées par le comité d'animation.

Que ce soit la fête de Saint-Laurent, la brocante, les repas champêtres, la fête de Romery ou le spectacle de Noël qui évita la pluie de justesse, la fréquentation et le partage de moments festifs hors du quotidien ont été réussis.

L'équipe de bénévoles bien rodée a accueilli cette année des « petits nouveaux », une section jeunesse dont le but est de proposer des animations en direction des enfants et des adolescents du village. Ces jeunes sont à l'origine de l'après-midi récréatif d'Halloween et du spectacle de Noël. Ils sont aidés en cela par les adultes de l'association.

Le partenariat avec la municipalité demeure pour toutes les associations un incontournable, que ce soit au niveau logistique, organisation, diffusion et financement.



1. La fête de Saint-Laurent c'est aussi cela :
passer un moment avec ses amis,
ses voisins, sa famille
2. – 3. Du savoir-faire... au savoir-manger
en toute simplicité lors des repas champêtres
4. La farandole pour tous,
point d'orgue de la fête de Romery

Président: Joël KINZINGER |
Secrétaire: Carole ANDRE |
Trésorière: Livia LUBIN |



ASTUCES ET BONS TUYAUX

Notre petit logo vous accompagne dans la vie de tous les jours en vous donnant des astuces pour la maison, le jardin, le recyclage... Tout en respectant au mieux l'environnement et en faisant des économies.

Si vous avez, vous aussi, des idées ou des astuces n'hésitez pas à nous les communiquer en les mettant dans la boîte aux lettres de la mairie.

Voici quelques **BONS TUYAUX** :

► ÉCONOMIES D'EAU dans les TOILETTES

Mettre une bouteille en plastique remplie d'eau dans le réservoir.

► LAYER une DOUDOUNE

Elle ne perdra ni volume ni moelleux si vous mettez dans la machine à laver quelques balles de tennis.

► PRENDRE SOIN des PULLS

Mettre le pull dans une taie d'oreiller et laver au programme doux. Il ne sera ni peluché, ni fripé.

RENSEIGNEMENTS UTILES



MAIRIE	Tél. : 03 24 57 03 55 - Fax: 03 24 57 50 44 mairie.st.laurent.accueil@wanadoo.fr Site internet: https://www.saint-laurent08.fr/
	OUVERTURE Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 Lundi et jeudi de 16 h 15 à 17 h 15 (durant la période scolaire) Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00
	RENCONTRE avec M. LE MAIRE sur RENDEZ-VOUS

VOUS VOULEZ OBTENIR	OÙ S'ADRESSER	CONDITIONS - PIÈCES À FOURNIR	COÛT OBSERVATIONS
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
COPIE D'ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès ou lieu de domicile (transcription)	Nom et prénoms - Date du décès	Enveloppe timbrée
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	Demande sur papier libre	Gratuit
MARIAGE	Mairie de l'un des deux domiciles ou de résidence	<p>Célibataire mineur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait de naissance datant de - 3 mois - Certificat médical pré-nuptial datant - 3 mois. - Autorisation des parents. <p>• Si l'un des parents est décédé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - extrait de décès <p>• Si les parents et ascendants sont décédés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p>• Si l'intéressé est pupille:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p>Célibataire majeur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces, sauf les autorisations <p>Veuf:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + extrait de décès du conjoint <p>Militaire de carrière ou Gendarme:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + autorisation militaire 	<p>Le certificat pré-nuptial doit être présenté obligatoirement à la Mairie au moment de la publication. La publication du mariage doit rester apposée à la porte de la Mairie de chaque domicile pendant 11 jours francs.</p>

VOUS VOULEZ OBTENIR	OÙ S'ADRESSER	CONDITIONS - PIÈCES À FOURNIR	COÛT OBSERVATIONS
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Livret de famille du défunt. Certificat du Médecin qui a constaté le décès	En cas de transport du corps hors de la commune, prévenir la Mairie.
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	À DEMANDER EN MAIRIE de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES et VRIGNE-AUX-BOIS sur RDV	DEPUIS LE 27 MARS 2017 LA MAIRIE DE SAINT-LAURENT N'EST PLUS EN MESURE de RECEVOIR les DEMANDES de CARTES D'IDENTITÉ. Elles doivent être faites auprès d'une mairie munie du matériel biométrique comme pour les passeports.	Gratuit Délai d'obtention : 1 mois Validité : - 15 ans sauf preuve que le pays d'accueil du voyage la refuse - Enfant mineur 10 ans VOIR MAIRIE de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie	Justificatif de logement de - de 3 mois Copie intégrale du livret de famille, copie de la carte d'identité ou passeport N° de téléphone, diplômes obtenus	Obligatoire de 16 ans à 25 ans

Mois de présentation de l'administré en mairie pour le recensement

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
Janvier – Février Mars	Avril – Mai – Juin	Juillet – Août Septembre	Octobre – Novembre Décembre
Date de clôture des listes de recensement			
31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre

L'envoi des documents par la mairie se fait à l'issue de chaque période.

PASSEPORT	À DEMANDER EN MAIRIE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES		
EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE	Casier judiciaire national : 107 rue du Landreau 44079 NANTES	Copie du livret de famille	Gratuit
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEURS	Mairie ou téléchargeable sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359	À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.	Gratuit

NUMÉROS TÉLÉPHONES UTILES

SAMU Pour un simple appel de confort, composer le 03 24 58 67 00	15 ou 112 (portable) Vous met en contact avec le C.O.G: Centre opérationnel Gendarmerie (24 h/24 h).	CABINET INFIRMIÈRES 5 rue des Tilleuls M ^{me} Marjorie MIART M ^{me} Kelly BATTISTIN	07 88 37 84 28
POMPIERS	18	Ambulances ORTILLON	03 24 29 32 25
GENDARMERIE de FLIZE	03 24 54 01 05	Répondeur pharmacie de garde	3915
Enedis (E.D.F) urgence	09 72 67 50 08	Centre antipoison (Nancy)	03 83 22 50 50
G.R.D.F. (urgence)	0800 47 33 33	Drogue info service N° Vert	0 800 23 13 13
Allo service public	3939	Sida info service N° Vert	0 800 840 800
École St-Laurent	03 24 58 01 28	SIRTOM SEDAN pour les containers	03 24 27 26 92

ADRESSES INTERNET UTILES

www.service-public.fr	Le portail de l'administration française
www.vie-publique.fr	Ce service, édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, se propose de faciliter l'accès des internautes aux ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.
www.lebalcon.fr	Le site du Lycée agricole du Balcon des Ardennes: À découvrir absolument

DÉCHETTERIE et ENCOMBRANTS

Déchetterie de Lumes (rue de la Vieille Meuse)	Lundi Mercredi Samedi	Le lundi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Déchetterie de Montcy-Notre-Dame (WARIDON)	du lundi au samedi	de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Déchetterie de Vrigne-aux-Bois (ZI - rue des Ourliquettes)	du mardi au samedi	Été du 2 avril au 31 octobre: de 10h00 à 13h00 et de 13h50 à 17h30
		Hiver du 3 ^{er} novembre au 1 ^{er} avril: de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Jour de ramassage des ordures ménagères		Un mercredi matin sur 2 (voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr)
Jour de ramassage des déchets recyclables sauf verre		Un mercredi matin sur 2 (voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr)
Poubelle Déchets verts pour les plus de 75 ans ou 75 % de handicap		Demander la documentation en mairie dès le 1 ^{er} septembre

SALLE POLYVALENTE

Modalités de location

ARTICLE 1

Modalités de réservation

A. La réservation sera reçue uniquement en Mairie.

B. Ne seront prises en considération que les demandes écrites sur un formulaire prévu à cet effet et après lecture et approbation du présent règlement. La réservation devenant effective après acceptation de la Mairie.

C. Pièces à fournir 8 jours avant la location effective:

1. Assurance Complément Responsabilité Civile.
2. Photocopie de la carte d'identité.
3. Plan d'installation des tables (annexe II).
4. Liste de la vaisselle.

D. Le paiement s'effectue après réception d'un avis de paiement de la Trésorerie de Charleville-Mézières et Amendes.

E. Les clés seront prises à la salle polyvalente le **vendredi entre 15 h 00 et 17 h 00** et rendues le **lundi à 10 h 00**, pour les autres jours, au cas par cas.

F. La salle doit être rendue dans le même état que lors de la réception des clés (matériel de ménage mis à disposition).

G. En cas de constat du non-respect flagrant du règlement lors de la remise des clés, un forfait sera facturé conformément aux tarifs mentionnés en annexe.

ARTICLE 2

Modalités liées au bâtiment

A. Toute dégradation constatée donnera lieu à réparation. Les réparations seront exécutées sur ordre du Maire et aux frais du locataire.

B. Aucune affiche ne sera tolérée sur les murs, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, ni sur les portes et fenêtres. La décoration éventuelle de la salle peut être réalisée en utilisant uniquement les crochets disposés sur les murs.

ARTICLE 3

Modalités liées au matériel

A. La pose et la dépose des tables sont réalisées exclusivement par les employés municipaux conformément au schéma d'installation réalisé par le locataire.

B. La vaisselle sera sortie suivant les besoins du locataire à la remise des clés et de l'état des lieux. L'utilisateur s'engage à rembourser toute pièce manquante ou détériorée au tarif indiqué.

C. La prise en charge du matériel, des locaux et des abords (éclairage, etc.) fait l'objet d'un contrôle qualitatif et quantitatif contradictoire avant et après utilisation avec la responsable de la salle polyvalente.

D. Chacun s'emploiera à respecter la qualité des installations, du matériel et prendra des précautions pour son déplacement.



ARTICLE 4

Modalités liées au nettoyage

A. La salle louée est remise au locataire en parfait état de propreté.

B. Le locataire s'engage à respecter le tri sélectif des déchets : comme indiqué sur les containers. Le verre sera à déposer dans les bennes à verre de la Commune (**rue des Mazy sur le parking de l'atelier communal face au cimetière, rue des Genêts sur le parking du stade de football**).

C. Le locataire effectuera le nettoyage de la salle y compris les toilettes, de la vaisselle et du matériel électroménager utilisé (four, gazinière, congélateur, réfrigérateur, lave-vaisselle, machine à café). Le matériel de nettoyage sera mis à disposition du locataire.

D. Suivant l'état des lieux (cuisine, salle, w.-c.) la Commune se réserve le droit de refuser une prochaine location.

ARTICLE 5

Modalités liées à la sécurité des biens et des personnes

A. Il appartiendra à chaque utilisateur de faire respecter les consignes du présent règlement.

B. Toutes les règles relatives à la sécurité devront être respectées scrupuleusement, en particulier l'effectif admissible dans la salle fixé à 110 personnes maximum.

C. Au cours de la location, un comportement correct est toujours exigé et toutes les précautions seront prises au niveau de l'organisation, pour éviter les actes de vandalisme et autres manifestations

préjudiciables au renom des lieux (à l'intérieur et à l'extérieur).

D. Il est interdit de troubler l'ordre public (pétards, klaxons, cris, musique, bruits de voiture intempestifs, etc.).

E. Le locataire se chargera de ramasser les mégots dans l'espace fumeurs.

F. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident lié au non-respect des consignes de sécurité.

Montant des locations	Tarifs
Location au week-end	300 €
Association pour Assemblée Générale	Gratuit
Café pour un enterrement : salle du conseil <i>(réserver auprès du secrétariat de la mairie)</i>	Gratuit
Chapiteau pour vin d'honneur + bancs et tables <i>(réserver un mois avant la date de l'événement)</i>	20 €
Location de vaisselle	50 €
Forfait pour non-respect du Règlement intérieur	450 €
Forfait détérioration salle et matériel	Au cas par cas

La POLICE inter communale



Ardenne Métropole a mis en place un service partagé de police municipale pour les petites communes qui le souhaitent fin 2022.

La municipalité de Saint-Laurent a de suite fait une demande.

Un policier municipal est désormais présent sur la commune pour assurer diverses missions répondant aux incivilités constatées au fil des années:

■ Stationnement longue durée de véhicule sur la voie publique:

Non-respect de l'article R 412-7 du Code de la route interdisant le stationnement d'un véhicule au même endroit pendant plus de 7 jours consécutifs.

■ Stationnement anarchique dangereux sur les trottoirs:

Non-respect de l'article R417-11 du Code de la route stipulant la gêne à la circulation des piétons.

■ Non-respect de la loi par certains propriétaires de chiens:

Article 213 du code rural interdisant la divagation des animaux domestiques complété par l'article R632-1 du Code

pénal infligeant une contravention de 2^e classe pour toute déjection non ramassée (pensez à vous munir de sacs).

■ Vitesse excessive en des points sensibles de la commune et non respect de l'arrêté de desserte locale rue des Mazy:

Par arrêté municipal, la vitesse est limitée à 30 km/h rue des carrières. De même seuls les résidents de Saint-Laurent peuvent emprunter la rue des Mazy, exception faite des personnes se rendant à une adresse rue des Mazy et autres personnes pouvant justifier de leur lieu de travail dans la commune.

■ Nourrissage des chats errants:

L'article 120 du RSD interdit le nourrissage des chats errants sur les voies publiques et privées, y compris les cours privées risquant de gêner le voisinage et d'attirer les rongeurs. Tout contrevenant peut être sanctionné d'une amende de 3^e classe (450 €).

■ Le brûlage:

Il est interdit toute l'année selon arrêté préfectoral complété par arrêté municipal.



VIDÉO-PROTECTION à SAINT-LAURENT: un CHOIX ASSUMÉ

Nous vivons dans une période où la sécurité de notre communauté est une priorité essentielle. Ces 2 dernières années, notre commune a été touchée par une série de cambriolages, de tentatives d'enlèvement de collégiens, de dégradations de biens publics, et même la présence d'exhibitionnistes. Ces événements ont suscité une inquiétude légitime de l'équipe municipale.

Pour faire face à cette réalité, nous avons pris la décision de faire un investissement dans un système de vidéoprotection. Avec un coût total de 119 000 €, seulement subventionné à hauteur de 31,4 %, la charge restante est donc un engagement financier important, mais il est essentiel pour garantir la sécurité de notre communauté et la qualité de vie de ses habitants. Nous avons fait appel à un gendarme spécialiste et Référent Sûreté de la Cellule Prévention Technique de la Malveillance. Il nous a conseillés sur un dispositif adapté à nos besoins de protections des biens et des personnes, en conformité avec l'article L.251-2 du code de la sécurité intérieure.

Les biens communaux protégés sont : mairie, église, arrêt de bus centre village, école, salle de l'association, micro-crèche, garage, bâtiment technique, terrain de football avec buvette, aire de jeux. D'autres caméras placées sur les voies routières permettent uniquement de visualiser les plaques minéralogiques.

Les avantages de ce système de vidéoprotection sont nombreux :

- Prévenir les crimes et les actes délictueux: La présence de caméras dissuasives réduira

le risque de cambriolages, de dégradations, et d'actes criminels.

- Dissuader les actes de malveillance et d'atteintes aux personnes notamment contre les enfants.
- Protéger les biens publics.
- Identifier les contrevenants : En cas d'incident, les enregistrements des caméras fourniront des preuves essentielles pour les enquêtes de la gendarmerie aidant ainsi à résoudre les affaires plus rapidement.

Nous sommes conscients que la protection de la vie privée est une préoccupation légitime. C'est pourquoi le système est installé conformément à toutes les réglementations de protection des données et dans le respect strict de la vie privée de nos concitoyens :

<https://www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-vidéoprotection-sur-la-voie-publique>

Il n'y a aucun visionnage des images en direct, les enregistrements sont conservés pendant 15 jours.

Nous sommes convaincus que cet investissement contribuera à améliorer la sécurité de notre commune et à protéger nos familles. Nous encourageons tous les habitants à participer à ce projet en restant vigilants et en signalant toute activité suspecte.

Nous resterons engagés à travailler ensemble pour faire de notre commune un endroit sûr et accueillant pour tous.



SUBVENTIONS

DETR	21358 €
Région Grand-Est	16000 €
FIPDr (fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.	Demandé et non accordé suite à manque de crédits de l'état.



ÉTAT CIVIL 2023



- 1 GOIN Kévin et LLORENTE Mathilde mariés le 11 mars 2023
- 2 CZECH Emmanuel et LEFEVRE Anne mariés le 8 juillet 2023
- 3 LEJEUNE Matthieu et MASCARENHAS Pauline mariés le 12 août 2023



Naissances

- LEGROS Telianah née le 14 août 2023
DAMONT Paul né le 16 août 2023
NICOLAS MATHY Joé Anna née le 7 novembre 2023
Clément CZECH né le 15 décembre 2023



Décès

- KINZINGER Colette veuve COLAS décédée le 24 janvier 2023
BUFFET Christiane Veuve PILLIAIRE décédée le 8 mars 2023
TOURY Joëlle décédée le 23 mai 2023
LEROY Jean décédée le 3 octobre 2023
LECOULTRE épouse SOSTELLY Martine décédée le 23 novembre 2023
CHAMBRE Gladys épouse VITTONI décédée le 20 décembre 2023





VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

08

Rang national

		Rang national
1	Charleville-Mézières	145
2	Sedan	552
3	Villers-Semeuse	1286
4	Warcq	1898
5	Prix-lès-Mézières	2183
6	Nouzonville	2235
7	Rethel	2375
8	SAINT-LAURENT	2380
9	Aiglemont	2502
10	Montcy-Notre-Dame	2737
11	Vivier-au-Court	2794
12	Nouvion-sur-Meuse	3072
13	Bogny-sur-Meuse	3298
14	Revin	3539
15	Fumay	3771
16	La Francheville	3806
17	Donchery	4049
18	Joigny-sur-Meuse	4138
19	Floing	4175
20	Damouzy	4184
21	Lumes	4200
22	Balan	4207
23	Bazeilles	4584
24	Vrignes aux Bois	4720
25	Monthermé	4823
26	Glaire	5018
27	Les Ayvelles	5109
28	Wadelincourt	5272
29	Tournes	5498
30	Neufmanil	5566

